

974

93 B 266

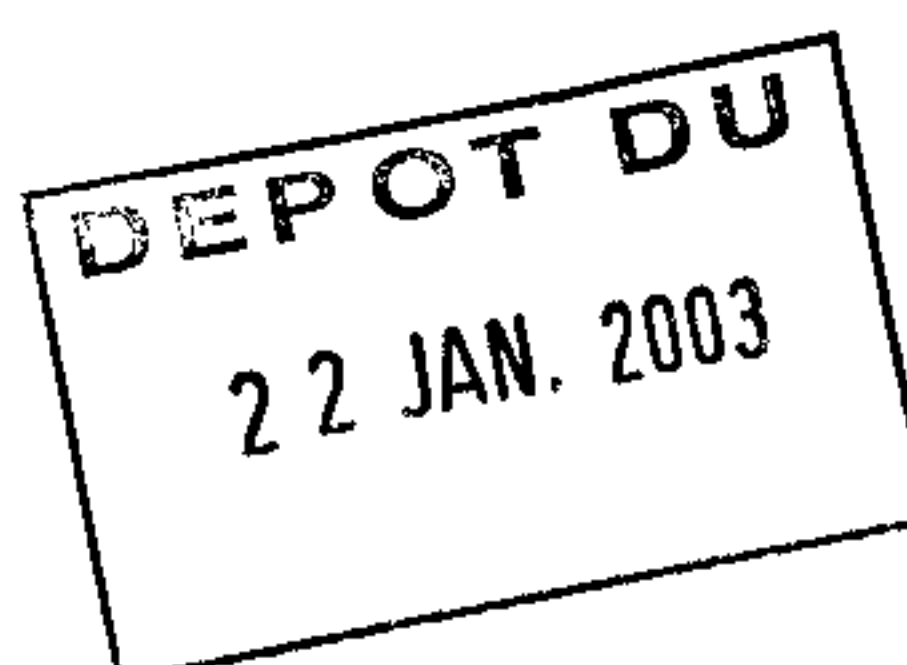
" A A A TELEC S.A. "

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 252 360 €

Siège social : Parc d'activités de la vallée Yart

6, rue de la Vallée Yart

78640 SAINT-GERMAIN DE LA GRANGE



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE
POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

JEAN-PIERRE FARJOTS

EXPERT COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

45, AVENUE DU CENTRE - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

TEL : 01.30.57.46.50 - FAX : 01.30.57.47.07

JEAN-PIERRE FARJOTS

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES

45, AVENUE DU CENTRE

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

TÉL. 01 30 57 46 50

FAX 01 30 57 47 07

" A A A TELEC S.A. "

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 252 360 €

Siège social : Parc d'activités de la vallée Yart

6, rue de la Vallée Yart

78640 SAINT-GERMAIN DE LA GRANGE

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE
POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Mesdames, Messieurs,

En exécution des missions qui m'ont été confiées en application des articles L 223-43 et L224-3 du Code de Commerce, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Mes contrôles, afin d'analyser la situation de la société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur les comptes annuels clos le 31 août 2002, dont le bilan est joint au présent rapport. J'ai effectué mes diligences dans le cadre de l'audit légal, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession.

A. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

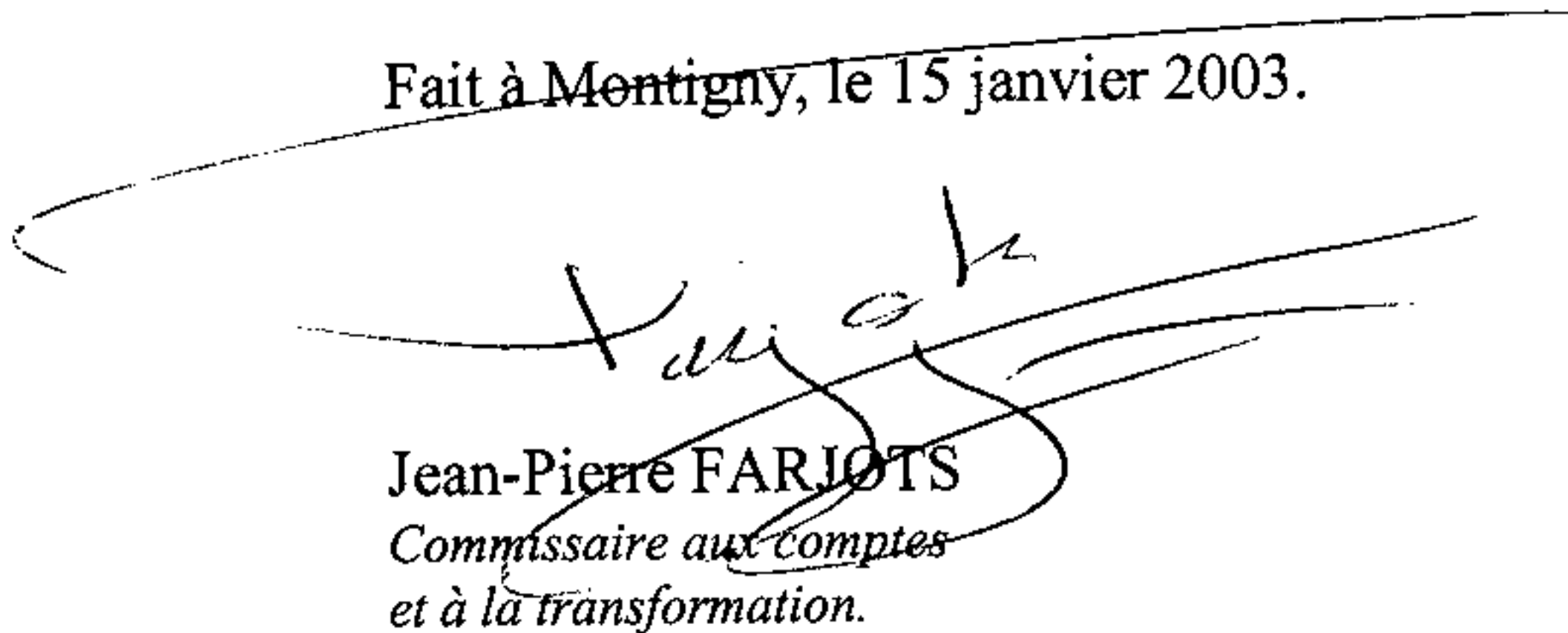
Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.
Je n'ai pas connaissance d'avantages particuliers.

B. La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :

- L'activité de la société est en progression régulière ;
- La situation financière est saine ;
- Les perspectives pour l'exercice en cours sont positives.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Montigny, le 15 janvier 2003.



Jean-Pierre FARJOTS
*Commissaire aux Comptes
et à la transformation.*